

AVIS DE L'ASSEMBLÉE ANNUELLE ET EXTRAORDINAIRE DES ACTIONNAIRES DE 2019 ET AVIS DE DISPONIBILITÉ DES DOCUMENTS DE PROCURATION

VOUS RECEVEZ LE PRÉSENT AVIS À TITRE D'ACTIONNAIRE D'AIR CANADA

Procédures de notification et d'accès

Cette année, comme le permet la législation canadienne en valeurs mobilières, Air Canada applique les procédures de notification et d'accès pour transmettre aux actionnaires inscrits et non inscrits la circulaire de sollicitation de procurations par la direction (la « circulaire ») relative à son assemblée annuelle et extraordinaire (l'« assemblée »). La circulaire est donc affichée et accessible en ligne plutôt qu'envoyée par la poste. Le présent avis explique la marche à suivre pour accéder en ligne à la circulaire et pour en demander une copie papier au besoin. Cette procédure donne plus de choix aux actionnaires, réduit considérablement les frais d'impression et de mise à la poste et est écologique puisqu'elle réduit la consommation de papier et d'énergie.

Vous trouverez ci-joint un formulaire de procuration ou d'instructions de vote qui vous permettra d'exercer les droits de vote rattachés à vos actions d'Air Canada (voir « Exercice des droits de vote » au verso). **Il est très important de lire attentivement la circulaire avant de voter.**

AVIS DE CONVOCATION

Date

Le lundi 6 mai 2019, à 10 h 30 (heure de l'Est)

Lieu

Le Palais des congrès du Toronto métropolitain
Édifício sud
222, boulevard Bremner
Toronto (Ontario)

Webdiffusion

Une webdiffusion de l'assemblée sera présentée en direct sur notre site Web au www.aircanada.com

LES QUESTIONS SUIVANTES SERONT PORTÉES À L'ORDRE DU JOUR DE L'ASSEMBLÉE :

	Pour plus de détails, voir
1 Présentation aux actionnaires des états financiers consolidés d'Air Canada pour l'exercice clos le 31 décembre 2018, y compris le rapport de l'auditeur y afférent	page 12 de la circulaire et notre rapport annuel de 2018
2 Élection des administrateurs pour un mandat qui prendra fin à la clôture de la prochaine assemblée annuelle des actionnaires ou à l'élection ou la nomination de leurs successeurs	pages 12 et 13 ainsi que 22 à 33 de la circulaire
3 Nomination de l'auditeur	pages 13 et 14 de la circulaire
4 Examen et approbation, à titre consultatif et non contraignant, d'une résolution concernant la politique d'Air Canada relative à la rémunération des hauts dirigeants	pages 14 et 15 de la circulaire
5 Toute autre question éventuelle pouvant être dûment soumise à l'assemblée ou à toute reprise de celle-ci	page 15 de la circulaire

LA QUESTION SPÉCIALE SUIVANTE SERA PORTÉE À L'ORDRE DU JOUR DE L'ASSEMBLÉE :

1 Examen et approbation d'une résolution spéciale portant sur un plan d'arrangement visant à modifier les statuts constitutifs d'Air Canada de manière à harmoniser les restrictions applicables à la propriété et aux droits de vote des non-Canadiens avec celles prévues par la définition de « Canadien » au paragraphe 55(1) de la <i>Loi sur les transports au Canada</i>	pages 15 à 21 de la circulaire
--	--------------------------------



COMMENT ACCÉDER À LA CIRCULAIRE

Le site Web de Société de fiducie AST (Canada) (« AST ») :
www.documentsassemblee.com/astca/AC_fr

Notre site Web :
www.aircanada.com

Le site Web de SEDAR :
www.sedar.com

EXERCICE DES DROITS DE VOTE

Veillez noter qu'il n'est pas possible de voter en retournant le présent avis.

Vous pouvez voter sur Internet (actionnaires non inscrits seulement), par télécopie ou par la poste.

Veillez lire les instructions figurant sur votre formulaire de procuration ou votre formulaire d'instructions de vote pour savoir comment utiliser ces méthodes.

Vous pouvez aussi voter en personne en suivant les instructions données à la rubrique de la circulaire intitulée « Exercice des droits de vote ».

Actionnaires inscrits

Remplissez votre formulaire de procuration et transmettez-le par télécopieur au 1 866 781-3111 (sans frais au Canada et aux États-Unis) ou au 416 368-2502 (autres pays), postez-le dans l'enveloppe-réponse fournie ou faites-le parvenir à l'un des principaux bureaux d'AST situés à Montréal, à Toronto, à Calgary ou à Vancouver de façon qu'il soit reçu avant 16 h (heure de l'Est) le jeudi 2 mai 2019.

Actionnaires non inscrits

Votre prête-nom est tenu de vous demander des instructions de vote avant l'assemblée. Veuillez communiquer avec lui si vous n'avez pas reçu de demande d'instructions de vote. Vous pouvez voter en remplissant le formulaire d'instructions de vote selon les directives qui y figurent et en le retournant dans l'enveloppe-réponse fournie à cette fin de façon qu'il soit reçu avant 16 h (heure de l'Est) le mercredi 1^{er} mai 2019. Si vous votez par Internet, vous devez le faire avant 23 h 59 (heure de l'Est) le mercredi 1^{er} mai 2019.

POUR OBTENIR UN EXEMPLAIRE IMPRIMÉ DE LA CIRCULAIRE

Air Canada fournira gratuitement aux actionnaires qui le demandent un exemplaire imprimé de la circulaire dans l'année qui suit le dépôt de la circulaire sur SEDAR. Voici comment procéder :

Avant l'assemblée

Rendez-vous au www.documentsassemblee.com/astca/AC_fr, ou composez le 1 888 433-6443 (sans frais au Canada et aux États-Unis) ou le 416 682-3801 (autres pays).

Veillez noter que vous ne recevrez pas d'autre formulaire de procuration ou d'instructions de vote. Vous devez conserver celui que vous avez actuellement pour exercer les droits de vote rattachés à vos actions.

Après l'assemblée

Composez le 1 888 433-6443 (sans frais au Canada et aux États-Unis) ou le 416 682-3801 (autres pays).

Si votre demande est présentée avant le 6 mai 2019 (date de l'assemblée), la circulaire vous sera envoyée dans les trois jours ouvrables suivant la réception de votre demande. Si la demande est présentée à compter du 6 mai 2019, la circulaire vous sera envoyée dans les 10 jours civils suivant la réception de votre demande.

Pour vous assurer de recevoir un exemplaire imprimé avant l'heure limite du vote et la date de l'assemblée, nous estimons que votre demande doit être reçue au plus tard à 16 h (heure de l'Est) le vendredi 19 avril 2019 (compte tenu des trois jours ouvrables requis pour le traitement de la demande et des délais de livraison habituels par la poste).

Pour toute question sur le présent avis, les procédures de notification et d'accès ou l'assemblée, composez le 1 888 433-6443 (sans frais au Canada et aux États-Unis) ou le 416 682-3801 (autres pays).

Par ordre du conseil d'administration

La vice-présidente et secrétaire générale,

Carolyn M. Hadrovic

Montréal (Québec)
Le 25 mars 2019